



LE MAS RILLIER . LES ECHETS

République Française – Liberté • Egalité • Fraternité

DÉCISIONS DU MAIRE

Séance du jeudi 11 mai 2023

Date de convocation et d'affichage : 5 mai 2023

Liste des décisions du maire prises dans le cadre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales (cf. Délibération du conseil municipal du 19 novembre 2020) présentées au conseil municipal.

SERVICE D'ORIGINE	DATE DE LA DÉCISION	OBJET DE LA DÉCISION	COÛT
URBANISME	03/05/2023	Décisions prises au vu des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) du 02/01/2023 au 02/05/2023 (liste en pièce jointe).	-
POPULATION	20/04/2023	Avenant n°1 au bail commercial d'occupation d'un local communal situé 783 route de Strasbourg aux Echets à Miribel, portant révision du loyer au 1 ^{er} octobre 2022 – régularisation suite à la publication de l'indice de référence.	1377,73€/mois
POPULATION	20/04/2023	Avenant n°21 au bail à usage d'habitat d'un logement situé 70 avenue des Balmes, à Miribel, au profit d'un particulier, portant révision du loyer au 1 ^{er} mai 2023.	383,91€/mois
POPULATION	20/04/2023	Avenant n°2 au bail à usage d'habitat d'un logement situé 8 rue de l'hôtel de ville, à Miribel, au profit d'un particulier, portant révision du loyer au 1 ^{er} juin 2023.	636,36€/mois